

Le 21 novembre 2014

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## RN 24 – secteur de Moréac

### Réalisation d'un nouvel échangeur par le département du Morbihan

#### Création d'un échangeur

#### RN 24 Secteur de Moréac

Du lundi 1  
décembre 2014  
au  
vendredi 17 avril  
2015

Le département du Morbihan réalise actuellement un nouvel échangeur entre la future déviation de Locminé (RD 767) et la RN 24 (échangeur de Kérosette).

#### Quand auront lieu ces travaux ?

Ce chantier va nécessiter plusieurs phases d'exploitation sous chantier sur la RN 24 entre novembre 2014 et décembre 2015.

La première phase se déroulera du lundi 1 décembre 2014 à 8h00 jusqu'au vendredi 17 avril 2015 à 12h00.

#### Quelles incidences pour les usagers ?

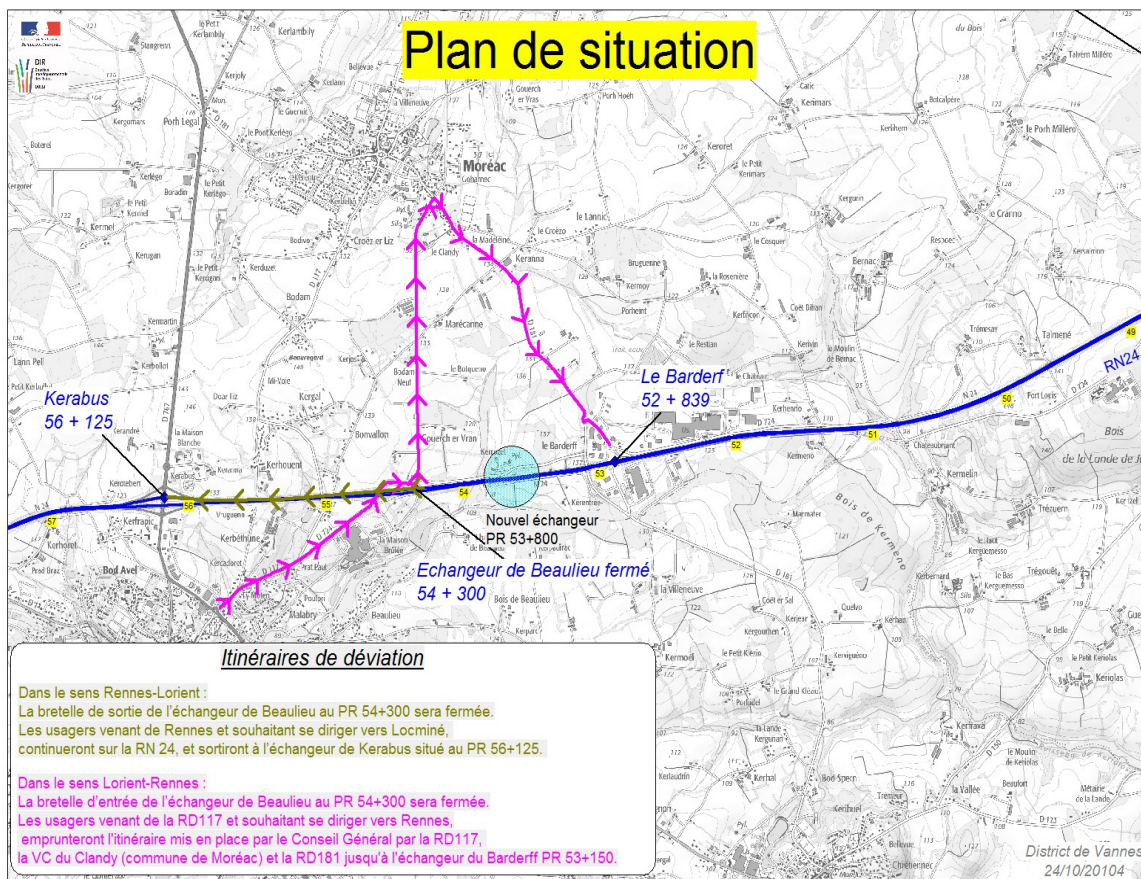
D'une part, à partir du lundi 24 novembre 2014, l'échangeur de Beaulieu sera définitivement fermé à la circulation dans les 2 sens. Les usagers souhaitant se diriger vers Locminé sortiront à l'échangeur de Kerabus.

D'autre part, pendant la première phase des travaux, la circulation sur la RN 24 se fera uniquement sur la voie de gauche dans les 2 sens de circulation 24h/24h y compris le week-end entre l'échangeur du Bardeff (commune de Moréac) et l'échangeur de Kerabus (commune de Locminé).



#### Contacts presse :

Nathalie Lecomte, responsable communication  
Téléphone : 02 99 33 46 56  
Mission communication  
Téléphone : 02 99 33 46 57



\*\*\*\*\*

## Consignes de sécurité aux usagers

Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir, les usagers sont invités à consulter les conditions de circulation sur : [www.diro.fr](http://www.diro.fr) et sur smartphone [m.diro.fr](http://m.diro.fr).

Information routière Bison Futé : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

### Direction interdépartementale des routes Ouest L'Armorique - 10 rue Maurice Fabre - 35 031 Rennes Cedex

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest est un service déconcentré du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Elle gère, entretient, sécurise et aménage un réseau de 1520 km de routes nationales, réparties sur 7 départements en Bretagne et Pays de la Loire, avec un objectif: offrir aux automobilistes des déplacements sécurisés et un service de qualité.